

|  |  |
| --- | --- |
| **DIRECTEUR D’ECOLE ELEMENTAIRE REP+**  **EEPU Antoine BALARD, REP+ Rimbaud** | **FICHE DE POSTE ANNEE 2021** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **IDENTIFICATION DU POSTE** | **PLACE DU POSTE** | Sous l’autorité de l’inspecteur de l’Éducation nationale de circonscription et dans le cadre du projet académique, le directeur de l’école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l’égard des élèves, des personnels, des parents d’élèves et des partenaires de l’école. Il travaille au sein d’une équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec son équipe pédagogique et celle du collège et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d’école. Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d’aide. Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l’amélioration des résultats des élèves. Il participe aux réunions du conseil école-collège et contribue activement à ses travaux. Il élabore et renseigne les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec l'inspecteur de circonscription.  **École appartenant au REP+ RIMBAUD situé dans le quartier de la Mosson.**  **Ecole du REP+ appartenant également à la cité éducative.**  **Axes de pilotage de la circonscription :**   * Accompagnement de la mise en œuvre de la scolarité obligatoire à 3 ans. * Suivi et accompagnement des mesures REP+ (68 classes dédoublées, Temps pour travailler ensemble, accueil des moins de 3 ans). * Exploitation en cycle, inter-cycle et en inter-degré des évaluations de CP, CE1 et 6ème dans les deux écoles du socle. * Accompagnement de toutes les équipes d’école (dans et hors l’éducation prioritaire). |
| **PROFIL DU POSTE** | **CADRE GÉNÉRAL** | Poste de directeur d’école bénéficiant d’une décharge d’enseignement total. |
| **MISSIONS** | * Représenter l’institution auprès des familles et des collectivités territoriales. * Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives * Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves. * Piloter les partenariats et participer à l’évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école. * Coordonner et piloter le projet d’école et les projets éducatifs et pédagogiques * Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l’école. * Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école. * Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l’école. * Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l’importance des relations avec les familles * Veiller à la bonne marche de l’école et au respect de la réglementation qui lui est applicable. * Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d’aide * Être l’interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d’élèves et les partenaires de l’école. * Être le garant d’un climat scolaire propice aux apprentissages.   **SPÉCIFICITÉS DU POSTE :**  **École de 13 classes avec 8 dispositifs dédoublés, une UPE2A, une Ulis.**  **Il est demandé aux directrices et directeurs des écoles du REP+ de participer activement à la vie du réseau en étroite collaboration avec le coordonnateur REP+ (déchargé de classe à 100%). Implication au projet du réseau, aux manifestations organisées par le réseau, aux COPIL, aux CEC…**  **De manière générale il est demandé au directeur de répondre aux responsabilités pédagogiques, au fonctionnement de l’école et aux relations avec les parents et les partenaires de l’école conformément au « référentiel métier des directeurs d’école » BO spécial N°7 du 11/12/2014, circulaire n°2014-163 du 01/12/2014.** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES** | * Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, * Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d’éducation * Être capable de travailler en équipe afin d’animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l’école, en prenant en compte la diversité des partenaires * Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l’Internet dans les différents aspects de la gestion de l’établissement. * Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées. * Faire preuve de capacités relationnelles et d’une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l’ensemble de ses partenaires |
| **CONTEXTE ADMINISTRATIF** | **PRE-REQUIS**  **(diplômes ou**  **expérience)** | L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d’écoles. Une expérience de direction est vivement souhaitée. |
| **NOMINATION** | Poste à profil avec passage devant une commission.  Nomination à titre définitif. |
| **RÉGIME HORAIRE** | Poste à temps complet. Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du  1er degré. |
| **RÉGIME DE CONGES** | Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1er degré. |
| **RÉGIME**  **INDEMNITAIRE** | Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux fonctions de directeur  d’école et de l'éducation prioritaire « REP+ ». |
| **MODALITÉS DE CANDIDATURE** | Les candidatures seront accompagnées d’une lettre de motivation et d’un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés |
| **CONTACT** | **Mme LE BAIL Marie-Laure - IEN de la circonscription MONTPELLIER OUEST - Tél secrétariat :**  **04.48.18.54.88** |

# CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

1. **Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité**
   * Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier
   * Connaissances de l'éducation prioritaire, enjeux, finalités, évolutions
   * Connaissance de l’ASH : le rôle du Directeur dans le suivi du parcours des élèves porteurs de handicap, la connaissance des procédures d’orientation, les relations avec les structures adaptées.
   * Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
   * Connaissances de la politique de la ville
   * Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel

# Dans le domaine pédagogique

* + Connaissances de l'organisation des enseignements
  + Connaissance des programmes, du socle commun
  + Capacité à animer et à fédérer une équipe
  + Capacité à organiser un travail en réseau

# Dans le domaine administratif

* + Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer
  + Maîtrise des outils bureautiques et numériques
  + Capacité à élaborer des outils de pilotage

# Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle

* + Capacités à travailler en équipe
  + Capacités à l'adaptation
  + Qualité de l'expression
  + Aptitude à la communication
  + Capacités d'écoute
  + Sens de la représentation du système éducatif
  + Sens des responsabilités et de l'initiative
  + Capacité à fédérer
  + Maîtrise de compétences en bureautique